



Un usage responsable lors du travail à domicile



1

L'ordinateur professionnel reste professionnel

Pas d'usage personnel comme regarder les films en streaming, télécharger des films, jouer à des jeux...

3

L'ordinateur professionnel n'est pas un ordinateur familial

On ne le prête pas à un tiers ou à la famille (enfants...)

5

Le retour sur le lieu de travail habituel

N'oubliez pas de faire analyser tous les fichiers sur lesquels vous avez travaillé avant de les copier sur le réseau

2

La connexion d'un support amovible

A chaque connexion d'un support amovible, lancez automatiquement l'analyse par l'antivirus

4

La session de votre ordinateur

Pensez à verrouiller votre session quand vous pensez vous éloigner de votre ordinateur

J'applique ces bonnes pratiques.
Je garantis la préservation du système d'information.